



Avignon, le 09/04/2024

## COMPTE-RENDU DU CDAS DU 5 AVRIL 2024

Après la lecture des déclarations liminaires (dont la nôtre ci-jointe, « très complète » selon le Président, qui pose une grande partie de notre revendicatif en matière d'Action sociale), cette instance s'est ouverte sur les points suivants :

### - Approbation du procès verbal de la séance du 26/09/2023 :

Ce PV n'appelant pas d'observation, il a été procédé à son adoption à l'unanimité

### - Présentation du nouveau règlement intérieur des CDAS :

Ce règlement intérieur a été présenté pour avis en l'état, car non amendable, à l'instar des règlements intérieurs du CSAL : il restreint entre autres les droits des représentants des personnels en matière de facilités pour la préparation et le compte-rendu. Par conséquent, l'ensemble des représentants des personnels a voté contre à l'unanimité.

Il a été toutefois acté, sans que cela soit retranscrit dans le règlement intérieur que chaque instance aura une durée minimale prévisionnelle d'une journée, ce qui permet ainsi de préserver en partie les droits des représentants des personnels, tant pour la préparation que pour le compte rendu de cette instance.

### - Budget 2023 finalisé :

La totalité du budget a été consommé.

Il a été consacré en grande partie à l'organisation de l'Arbre de Noël (organisation d'une kermesse avec goûter avec la participation de 225 enfants et 125 adultes, distribution jouets, cartes cadeaux).

La journée « bien être » à Montbrun a rencontré un franc succès (111 participants en deux sessions) et sera renouvelée pour 2024.

Il a aussi été attribué 74 cartes-cadeaux Culture pour les 15/17 ans et 8 cartes cadeaux naissances.

### - Répartition du CAL (crédits d'actions locales) 2024 et propositions d'actions :

Le montant alloué pour 2024 est de 24 339 € et reste stable par rapport à 2023 (24 532€).

Les actions retenues pour cette année sont les suivantes :

- la journée « bien être » à Montbrun : les dates envisagées sont le 25 mai et le 1<sup>er</sup> juin.

Pour cette année, cette journée est **uniquement** réservée aux agents actifs et retraités de la DGFIP . A priori le reste à charge s'élèverait à 25 €.

- Une journée Grotte Chauvet-Vallon Pont d' Arc (trajet en bus, visite guidée de la caverne, repas, visite d'une nougaterie) serait organisée le 22 juin avec un reste à charge de 30 € par personne (sur

une base de 50 participants).

- Une journée en Camargue (trajet en bus, repas croisière et visite du Seaquarium du Grau du Roi) devrait être organisée fin septembre début octobre avec un reste à charge de 35 € par personne (sur une base de 50 participants) .

Les modalités d'organisation de ces journées seront prochainement communiquées par l'action sociale.

- L'Arbre de Noël aura lieu le 18 décembre à la salle des fêtes de Montfavet.

Cette année le choix s'est porté sur un spectacle sur le thème du Cirque.

Comme l'année dernière, un goûter sera proposé aux enfants avec la visite du Père Noël.

Pour nous, l'organisation d'un Arbre de Noël en présentiel avec un spectacle et la distribution des jouets avec un goûter est une priorité.

- les Cartes cadeaux (Culture pour les 15/17 ans et naissance) devraient également être reconduites dans leur principe.

### **- Solution de restauration durant les travaux du RIA d'Avignon :**

La fermeture du RIA est prévue à compter du 1er juin pour une durée approximative de 9 mois.

Une solution de conventionnement réservée aux agents actifs de la DGFIP a été conclue avec le Grand Hôtel (situé à côté de la Gare Centre) pour toute la durée des travaux.

2 formules seront proposées aux agents :

- formule à 15 € ( entrée + plat ou plat + dessert).

Le reste à charge sera de 2,88 € pour les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 539 et de 4,50 € pour les autres.

- formule à 20 € ( entrée + plat + dessert).

Le reste à charge sera de 7,88 € pour les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 539 et de 9,50 € pour les autres.

Il est à souligner que le Secrétariat Général (via l'action sociale) prend en charge la différence par le biais d'une subvention exceptionnelle de 10,50 € par agent.

Même s'il s'agit d'une solution transitoire et exceptionnelle, elle n'aurait jamais pu se mettre en place sans une action sociale forte : en effet les agents des autres administrations (Préfecture, DDT, ARS...) ne bénéficieront pas de cette solution.

**D'où l'importance de continuer à se battre pour maintenir une action sociale de haute qualité au sein de notre ministère !!!**

Un système de réservation en ligne va être mis en place.

La réservation ainsi que le choix dans les menus (viande ou poisson par exemple) devra se faire impérativement **avant le jeudi** de la semaine en cours pour les repas de la semaine suivante.

3 créneaux horaires seront proposés : 11h45, 12h30 et 13h15 (à préciser lors de la réservation).

### **Vos représentants qui ont siégé à cette instance :**

- **Benoît SAUTECOEUR (EDR)**

- **Delphine JORDA (SGC Monteux)**

- **Patricia BARCELO (SPFE Avignon)**

- **Laetitia LOURENCO (BVD)**

- **Arnaud YBANEZ (Paierie Départementale)**

- **Arnaud BEAUJARD (SPFE Avignon)**